

Les Elus de l'Opposition de Saint-Grégoire

Une promesse de campagne...

Quelle piscine pour les grégoriens ?

Ludique et sportive (700 m²)

en partenariat avec 9 communes

COUPIGNE

à 3,4 km de la mairie

2,3 à 2,5 M€ pour Saint-Grégoire

OU

LA VIZEULE

à 2,4 km de la mairie

4,5 à 4,8 M€ pour Saint-Grégoire

OU

Bassin de natation (250 m²)

le projet solitaire

LA RICOQUAIS

à 1,2 km de la mairie

3,6* M€ pour Saint-Grégoire

** chiffres pré-étude, montant minimum, probablement plus proche de 4,5 M€*

■ ■ Que se passe-t-il à Saint Grégoire ?



Un projet aquatique intercommunal est à l'étude depuis 2005.

10 communes s'y sont **associées**, celles du Syrenor* ainsi que celles de Betton et Saint-Grégoire soit au total une population de près de **50 000 habitants**. L'objectif est de réaliser un projet offrant un haut niveau de services pour l'apprentissage de la natation, les loisirs, le sport et le bien-être.

De **nombreuses tergiversations** se sont révélées depuis 3 ans **au sein de la majorité grégorienne** sur ce projet conduisant à repousser l'échéance d'une décision ferme et définitive. Le choix du site fut notamment beaucoup discuté : celui de Coupigné à Montgermont proposé par les 9 autres communes en raison de sa centralité et d'un accès simple par la route RD 29 ou celui de la Vizeule, proposé par Saint-Grégoire un peu plus près de notre commune et plus facile d'accès pour les grégoriens.

En juillet dernier, **Saint-Grégoire change de cap** en étudiant le projet d'une piscine en solitaire à la Ricoquais. Cela mérite que vos élus d'Opposition vous donnent quelques explications pour la clarté du débat public.

*Syrenor : Montgermont, Pacé, Saint-Gilles, la Chapelle-des-Fougeretz, Gévezé, Vezin-le-Coquet, Clayes, Parthenay-de-Bretagne

■ ■ Quelle participation financière de Saint-Grégoire selon le site et le projet ?

| Projet intercommunal "solidaire" | | Projet communal "solitaire" |
|---|----------------------|--|
| 700 m ² de bassins, espaces ludiques et de remise en forme Surface totale des équipements couverts 2 750 m ² | | 250 m ² de bassin de natation Surface totale couverte inconnue ? |
| Site de Coupigné | Site de la Vizeule | Site de la Ricoquais |
| 2,3 à 2,5 millions € | 4,5 à 4,8 millions € | 3,6 millions € (minimum, pré-étude simplifiée) |

■ ■ Analyse comparative des projets

| | Projet intercommunal | Projet intercommunal | Projet communal |
|--|---|--|--|
| | Site de Coupigné | Site de la Vizeule | Site de la Ricoquais |
| Disponibilité du foncier | Oui (Accord avec le propriétaire) | Discussion avec plusieurs propriétaires à engager si pas accord, expropriation (durée ?) Terres agricoles | Oui (Propriété communale) |
| Compatibilité avec le plan local d'urbanisme | Oui | Non - PLU à modifier (enquête publique) durée 1an | Oui |
| Surface de terrain nécessaire | 2,5 hectares | 4 à 5 hectares (avec les accès) | Propriété communale surface suffisante ? |
| Accès au site | Près rond-point, peu de voiries nécessaires pour accès à la route Saint-Grégoire-Pacé | Pas d'accès possible sur le rond-point des Marais - Nécessite la création de voiries entre l'équipement et l'ancienne route de St Malo (coût supplémentaire estimé entre 1,5 à 1,8 M€) - aménagement à prévoir sur une canalisation de gaz existante. | Près rond-point Ricoquais, peu de voiries nécessaires pour accès bd Champ Daguet |
| Participation financière à l'investissement €/grégorien | 250 à 280 € / grégorien | 500 à 530 € / grégorien | 400 € minimum / grégorien |
| Participation financière au fonctionnement €/grégorien/an | 7 € / grégorien /an | 10 € / grégorien /an | Supérieur à 10 € / grégorien /an coût non communiqué |
| Distance au site (depuis la mairie) | 3,4 km | 2,4 km | 1.2 km |

■ ■ Notre interprétation

Au moment où Saint-Grégoire obtient satisfaction sur ses revendications (acceptation de la Vizeule), ses élus majoritaires s'engagent dans l'étude d'une piscine en solitaire et en format réduit.

Est-ce un refus de ce que suppose la coopération intercommunale, c'est-à-dire un minimum d'esprit de solidarité au profit de l'intérêt de tous ? Est-ce un manque de cohésion de l'équipe majoritaire sur ce projet ?

Si cette logique devait être reprise par les autres communes, on aurait une piscine à Betton, une piscine à Pacé, une entre Montgermont et la Chapelle, etc. Est-cela une bonne politique publique ? Est-ce cela, la solution respectueuse de l'environnement ?

Enfin, pour une piscine intercommunale, le choix de la Vizeule est-il vraiment pertinent alors que ce site, assez proche de Coupigné, nécessite des aménagements plus coûteux et un délai de réalisation nettement allongé.

Nous sommes sûrs au moins d'une chose : à l'avenir, les communes réfléchiront à deux fois avant de s'engager dans un projet avec Saint-Grégoire !

■ ■ Notre Position

- Le projet intercommunal présente un haut niveau d'équipement et de services
- Son étude montre un déficit de fonctionnement réduit compte-tenu de l'attractivité de l'équipement (fréquentation élevée attendue)
- Sur le site de Coupigné : le coût est le plus faible pour Saint-Grégoire et l'accès est le plus simple pour la majorité des communes car à proximité de la route Saint-Grégoire-Pacé

Alors pourquoi payer beaucoup plus cher pour avoir la même chose un peu plus près à la Vizeule ou pour avoir une piscine en solitaire à la Ricoquais, en modèle réduit et fort peu équipée ?

COUPIGNE avec enthousiasme (projet solidaire au meilleur rapport « service rendu aux Grégoriens/ Coût par Grégorien »)

LA VIZEULE à la limite

Mais non au projet SOLITAIRE !

Décision au prochain conseil municipal du 27 octobre 2011 →